



COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

REUNION DU 13 JUIN 2022

Présents : MM Jasemin - Le Nagard - Sénécal

Assistent : Mme Escroignard (Comité) - M Allard (CTDAP)

Excusées : Mme Gontarczyk (Présidente) - Mme Bastos

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL. Aucun document ne doit être envoyé par courrier par mail ou déposé au DVOF. La commission ne prend plus en compte aucun document, concernant les plateaux, à compter du 31 mars 2022.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur football.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



Outil de Gestion Foot Animation et Loisirs

Nous vous rappelons qu'à partir du mois de mars 2022, les épreuves suivantes sont intégralement gérées par l'outil Foot Animation Loisirs (FAL) :

- U7
- U9
- U7F
- U9F
- Futsal U7
- Futsal U9

Comme indiqué lors de la réunion d'information du 16 février dernier, les plateaux n'apparaîtront plus dans les PV des commissions Foot Animation, Foot Animation Féminines et Futsal.

Pour consulter vos engagements, rendez-vous :

- Sur le site du DVOF, rubrique : « Epreuves / Foot Animation Loisir » ; sélectionner l'épreuve (catégorie) puis votre club dans la liste.
- Sur Footclubs, dans « Menu / Epreuves / Animation & loisir Foot Animation Loisir »

Nous vous rappelons que les feuilles de centre et les feuilles de présence sont à transmettre par l'application FAL :

- Sur Footclubs, dans « Menu / Epreuves / Animation & loisir Foot Animation Loisir / Détails »

Retrouver les tutoriels explicatifs sur le site internet du DVOF :

<https://district-foot95.ff.fr/simple/fal-reunion-de-presentation-du-nouvel-loutil/>

COURRIERS DES CLUBS

ARGENTEUIL FC : Mail du 10 06 22

Pris note de l'absence de vos équipes u9 le 11-06.

ARGENTEUIL RC : Mail du 10 06 22

Pris note de la modification de terrain pour le plateau U8 du 11-06.

BEAUMONT-MOURS ENT : Mail du 07 06 22

Pris note de votre impossibilité de recevoir les plateaux U8 et U9 le 11-06.

BEAUMONT-MOURS ENT : Mail du 07 06 22

Pris note de l'absence de vos équipes sur les plateaux U8 et U9 du 11-06.

BEAUMONT-MOURS ENT : Mail du 07 06 22

Pris note de votre absence à la JND du 11-06.

BELLOY ST MARTIN ASC : Mail du 11 06 22

Pris note de l'impossibilité d'enregistrer les feuilles du plateau du 11-06.

BEZONS USO : Mail du 10 06 22

Pris note de l'engagement de 5 équipes à la JND du 18-06.

CHAUMONTEL-LUZ AS : Mail du 13 06 22

Pris note de l'envoi des feuilles de plateau U9 du 11-06.

CERGY-PONTOISE FC : Mail du 10 06 22

Pris note de l'annulation du plateau U9 du 11-06

Pris note de l'absence de vos équipes U8 à Corneilles et Deuil le 11-06.



CORMEILLAIS ACS : Mail du 10 06 22

Pris note de l'engagement de 5 équipes à la JND du 18-06.

COURDIMANCHE AS : Mail du 08 06 22

Pris note du forfait sur le plateau U8 du 11/06/2022 à Argenteuil

COURDIMANCHE AS : Mail du 09 06 22

Pris note de l'engagement de 3 équipes à la JND du 18-06.

DEUIL-ENGHIEU FC : Mail du 10 06 22

Pris note de l'engagement de 2 équipes à la JND du 18-06.

ECLAIR DE PUISEUX : Mail du 08 06 22

Pris note de l'absence de votre équipe U9 à Fontenay en Paris le 11-06.

FONTENAY EN PARISIS FC : Mail du 10 06 22

Pris note de votre impossibilité de recevoir le plateau U9 le 11-06.

FRETTOISE : Mail du 10 06 22

Pris note de l'absence de vos équipes sur les plateaux U8 et U9 du 11-06.

GARGES FCM : Mail du 08 06 22

Pris note de l'engagement de 7 équipes à la JND du 18-06.

MONTMORENCY FC : Mail du 10 06 22

Pris note de l'annulation du plateau U9 du 11-06

Pris note de l'absence de vos équipes U8 à Bouffémont le 11-06.

PERSAN US : Mail du 08 06 22

Pris note de votre impossibilité de recevoir le plateau U9 le 11-06.

PONTOISIENNE JS : Mail du 07 06 22

Pris note de l'engagement de 6 équipes à la JND du 18-06.

PUISEUX-LOUVRES FC : Mail du 08 06 22

Pris note de l'absence de vos équipes U8 à Beaumont-Mours le 11-06.

ST LEU FC : Mail du 07 06 22

Pris note de votre impossibilité de recevoir le plateau U8 le 11-06.

Pris note de l'absence de vos équipes U9 à Cergy-Pontoise le 11-06.

Pris note de l'engagement de 4 équipes à la JND du 18-06.

SARCELLES AAS : Mail du 10 06 22

Pris note de l'absence de vos équipes U9 à MONTMAGNY FC le 11-06.

SURVILLIERS AV : Mail du 10 06 22

Pris note de votre absence à la JND du 11-06.

THILLAY ESM : Mail du 10 06 22

Pris note de l'absence de vos équipes U8 à Beaumont-Mours le 11-06.

VAUREAL FCM : Mail du 10 06 22

Pris note de votre absence à la JND du 11-06.

VAUREAL FCM : Mail du 10 06 22

Pris note de l'envoi de la feuille de présence demandée.

VEXIN AS : Mail du 08 06 22

Pris note de l'absence de vos équipes U8 à Argenteuil RC le 11-06.



VEXIN AS : Mail du 10 06 22

Pris note de votre déplacement à Pierrelaye pour le plateau U8 le 14 05 22.

Pris note que le plateau avait été déplacé à Jouy le Moutier et que le DVOF ne vous avait prévenu du changement.

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 07 06 22

Pris note de l'absence de vos équipes U8 à GARGES FCM le 11-06.

Pris note de l'absence de vos équipes U9 à PERSAN US le 11-06.

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 02 06 22

Pris note de votre courrier de contestation d'amende pour forfait en critérium U11 du 28/05/2022

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 02 06 22

Pris note de votre courrier concernant les 2e appels de feuille de match critérium U11 du 21/05/2022

JND du 18 JUIN 2022 - Cergy

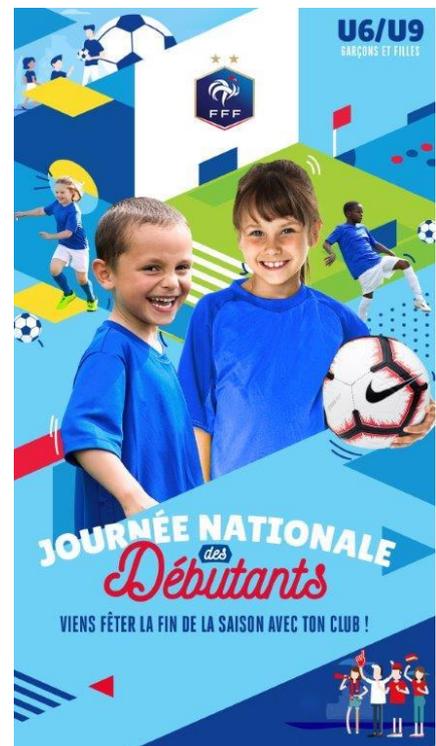
Cette année, le District du Val-d'Oise de Football est heureux de vous accueillir :

au Stade S. Keita, Avenue de la plaine des sports
95000 Cergy*
le samedi 18 juin 2022
9h30-12h30 et 14h00-17h00

* (A15, sortie 11 direction Cergy St Christophe ; suivre Decathlon)

Suite aux différentes inscriptions dans FAL et celles reçues ultérieurement par la commission, vous trouverez ci-dessous la liste des clubs avec le nombre d'équipes engagées pour la JND du 18 Juin 2022 :

Nous rappelons que la participation à la JND2022 est obligatoire et fais partie intégrante du calendrier de la FFF.





RDV 9h30		Répartition : 1 équipe = 4 à 6 joueurs maxi
Code club	Nom équipe	Nb d'équipes Matin
511000	A. S. ERAGNY F. C.	10
560130	ACADÉMIE FOOTBALL CLUB ERMONT	4
551444	ARGENTEUIL F.C.	2
510501	AUVERS ENNERY F.C.	3
500611	BEAUCHAMP A.S.	5
518657	BOISSY L' AILLERIE ET.SP.	2
551988	CERGY PONTOISE F.C.	3
500575	CORMEILLAIS A.C.S.	5
545913	COURDIMANCHE A.S.	3
580487	ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	4
580489	F.C. HERBLAY SUR SEINE	7
500578	FRANCONVILLE F.C.	9
515375	FRETTOISE E.S.	1
522695	GARGES LES GONESSE F.C.M.	6
500686	MAGNY EN VEXIN F.C.	2
519616	MARLY LA VILLE E.S.	4
527755	MENUCOURT A.S.	5
519844	OSNY F.C.	4
560812	PIERRELAYE FOOTBALL CLUB	5
550783	PONTOISIENNE J.S.	6
518652	PRESLES U.S.L. FOOTBALL	1
520871	PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	4
590534	RACING CLUB D'ARGENTEUIL	3
517328	SANNOIS ST GRATIEN ENT.	6
549968	ST LEU 95 F.C.	4
518488	ST OUEN L'AUMONE A.S.	8
550638	U. S. PERSAN 03	3
563529	VEXIN A.S.	2
500681	VIARMES ASNIERES OL.	6



RDV 14h00		Répartition : 1 équipe = 4 à 6 joueurs maxi
Code club	Nom équipe	Nb d'équipes Après-mid
540630	ADAMOIS O.	4
522689	ARNOUVILLE F. A.S.	5
529169	BELLOY ST MARTIN A.S.C.	1
530279	BEZONS U. SECTION OM.	5
524664	BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	4
549307	COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	3
549561	DEUIL ENGHIEU F.C.	2
513926	DOMONT F.C.	3
519039	EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	5
528672	ECOUEU F.C.	4
551390	ERMONT AM. S.	5
500712	EZANVILLE ECOUEU U.S.	1
527726	FONTENAY EN PARISIS FC	2
550582	FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL	4
542402	FOSES F. U.	2
510506	GONESSE R.C.	2
581364	GOUSSAINVILLE F.C.	4
523266	GROSLAY F.C.	2
512259	MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	3
517377	MONTMAGNY S.	2
546116	MONTMORENCY F.C.	5
531088	NEUVILLE S/OISE A.S.	1
530273	PARMAIN A.C.	1
511509	ROISSY EN FRANCE U.S.	1
500695	SARCELLES A.A.S.	8
509431	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	5
527269	ST BRICE F.C.	3
507986	ST PRIX E.S.	3
524020	VEMARS ST WITZ F.C.	3



1^{er} APPEL DE FEUILLES DE MATCHS

CRITERIUM U12/U13

BEZONS USO : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 24369200 – 24369291 & 24369336 du 28 05 22 – critérium U12/U13 Série 4 Poules A – C & D – contre ENT. ECOUEN-BOUFFEMONT 1 – 3 & 4

CERGY-PONTOISE FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 24369340 du 28 05 22 – critérium U12/U13 Série 4 Poule D contre VAUREAL FCM 4

EAUBONNE CSM : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 24369382 – 24369428 - 24373430 & 24374197 du 28 05 22 – critérium U12/U13 Série 4 Poules A – B – C & D – contre ENTENTE SSG 2 – 3 - 4 & 5

2^{ème} APPEL FEUILLES DE MATCHS

CRITERIUM U10/U11

SARCELLES AAS : 2^{ème} appel de feuille de match n° 24383486 du 21 05 22 – critérium U10/U11 Avenir Poule A contre VIARMES ASNIERES OL 2

SARCELLES AAS : 2^{ème} appel de feuille de match n° 24383499 du 28 05 22 – critérium U10/U11 Avenir Poule A contre ST OUEN AS 2

ARGENTEUIL RC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 24383487 du 21 05 22 – critérium U10/U11 Avenir Poule A contre CERGY PONTOISE FC 2

PIERRELAYE FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 24364765 du 28 05 22 – critérium U10/U11 – série 2 Poule B contre LE THILLAY ESM 2

ARGENTEUIL FC : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 24364900 & 24364945 du 28 05 22 – critérium U10/U11 – série 3 Poule A & B contre VIARMES ASNIERES OL 3 & 4

ST OUEN AS : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 24364901 - 24364946 & 24364991 du 28 05 22 – critérium U10/U11 série 3 Poule A – B & C contre EZANVILLE USL 1 – 2 & 3

CRITERIUM U12/U13

AUVERS-ENNERY FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 24367525 du 21 05 22 – critérium U12/U13 Série 1 Poule A contre MONTSOULT-BAILLET US 1

NEUVILLE AS : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 24367853 & 24367887 du 21 05 22 – critérium U12/U13 Série 2 Poule E & F – contre ADAMOIS OL 1 & 2

ANNULATION D'AMENDES

VIARMES ASNIERES OL : 1^{er} forfait non avisé de votre équipe 5 sur match n°24364990 du 28 05 22 - critérium U10/U11- série 2 poule C contre ARGENTEUIL FC 3
Annulation Amende : 10€



AMENDES

CRITERIUM U12/U13

ERMONT AmS : Non réception feuilles de match après 2 réclamations, matchs n° 24371376 & 24367718 du 14 05 22 – critérium U12/U13 Série 2 Poule A & B – contre ENT. BEAUMONT-MOURS 1 & 2
Amende : 2 x 10€ = 20€

ST OUEN AS : Non réception feuilles de match après 2 réclamations, matchs n° 24367763 & 24367808 du 14 05 22 – critérium U12/U13 Série 2 Poule C & D – contre ARGENTEUIL FC 4 & 5
Amende : 2 x 10€ = 20€

MONTIGNY OL : Non réception feuilles de match après 2 réclamations, matchs n° 24367767 & 24367812 du 14 05 22 – critérium U12/U13 Série 2 Poule C & D – contre FOSSES FU 1 & 2
Amende : 2 x 10€ = 20€

VEXIN AS : Non réception feuilles de match après 2 réclamations, matchs n° 24367851 & 24367885 du 14 05 22 – critérium U12/U13 Série 2 Poule E & F – contre CHAMPAGNE SFC 1 & 2
Amende : 2 x 10€ = 20€

ERAGNY AS : Non réception feuille de match après 2 réclamations, match n° 24371378 du 14 05 22 – critérium U12/U13 Série 2 Poule A – contre THILLAY ESM 1
Amende : 10€

CORMEILLAIS ACS : Non réception feuille de match après 2 réclamations, match n° 24368043 du 14 05 22 – critérium U12/U13 Série 3 Poule A – contre ERMONT AmS 1
Amende : 10€

ENTENTE MMB : Non réception feuille de match après 2 réclamations, match n° 24369368 – 24369414 & 21373416 du 14 05 22 – critérium U12/U13 Série 4 Poule E – F & G – contre BEAUCHAMP AS 1 – 2 & 3
Amende : 3 x 10€ = 30€

RAPPEL PROCHAIN EVENEMENT

JOURNEE NATIONALE U6 / U7 Le SAMEDI 18 JUIN 2022
Stade Salif Keita à CERGY PONTOISE

Prochaine Réunion
Lundi 20 Juin 2022
à partir de 18 h 00